

» PRESSE NATIONALE

Politique ↗



PRÉSIDENTIELLE 2025 : LA TÜRKİYE FÉLICITE LE PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA

Le Président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a adressé, le 4 novembre 2025, un message officiel de félicitations au Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, à la suite de sa réélection. Dans son message, le Chef de l'État turc exprime ses « sincères félicitations », en son nom propre et au nom de la nation turque, au Président Ouattara. Il souligne la solidité des liens d'amitié qui unissent la Turquie et la Côte d'Ivoire. Le Président Erdogan rappelle par ailleurs que la Côte d'Ivoire est un partenaire important sur le continent, et que les relations bilatérales continueront de se développer dans tous les domaines, dans l'intérêt des deux pays, grâce aux efforts et contributions mutuels.



TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR : LE SOUS-LIEUTENANT DANIOGO KLENON LASSINA REÇOIT L'HOMMAGE DE LA NATION

L'émotion était vive, hier, jeudi 6 novembre 2025, à la caserne de gendarmerie d'Agban. Tombé au champ d'honneur, le 20 octobre dernier, le sous-lieutenant Daniogo Klenon Lassina a reçu un vibrant hommage de la nation. A l'occasion, le défunt a été décoré à titre posthume chevalier de l'Ordre national par le Grand chancelier de l'Ordre national, Ally Coulibaly. « Au nom du Président de la République, sous-lieutenant Daniogo Klenon Lassina, nous vous faisons chevalier de l'Ordre national », a déclaré le Grand chancelier de l'Ordre national, en présence du ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, du Chef d'État-major général des Armées, Lassina Doumbia, du commandant supérieur de la gendarmerie national, le général de corps d'armée, Touré Alexandre Apalo, ainsi que de la famille du défunt. Le général de brigade Alassane Fadiga, dans son oraison funèbre, n'a pas taré d'éloges à l'égard du disparu. Il a, en outre, salué « la mémoire de cet homme qui a incarné le devoir au service de la nation » et qui a « donné sa vie pour la loi et pour la paix de la République ».



VALORISATION DES DÉCHETS ET SOUS-PRODUITS DU CACAO : L'INCUBATEUR DE L'ANADER DE GAGNOA ENTRE DANS SA PHASE DE PRODUCTION INTENSIVE

L'incubateur du Centre de formation de l'ANADER de Gagnoa entre dans sa phase de production intensive, à partir de ce mois. L'information a été donnée, la semaine dernière, par le premier responsable, Kouakou Kouadio Léonard, au cours d'une rencontre avec la presse. Le Centre de formation de l'ANADER de Gagnoa s'étend sur plus de 60 hectares. L'incubateur logé en son sein joue un rôle clé dans la valorisation des déchets et sous-produits du cacao, en favorisant un entrepreneuriat agricole innovant. « L'incubateur de Gagnoa encadre les jeunes et les producteurs dans la transformation durable du cortex de cacao, du jus de mucilage issu de la fermentation des fèves de cacao et autres résidus. Cela, afin d'en faire des produits à forte valeur ajoutée tels que la production de briquettes combustibles non carbonisées, de champignons comestibles, de vinaigre d'assaisonnement à court terme, d'engrais organiques, d'aliments pour bétail, de biochar et de cosmétiques naturels à moyen et long terme », a-t-il déclaré.

Economie ↗

SALON INTERNATIONAL DES MINES DE DAKAR 2025 : LES ACTEURS PLAIDENT POUR UNE SOUVERAINETÉ MINIÈRE ET INDUSTRIELLE

À l'occasion de la 8e édition du Salon international des mines (SIM), qui s'est tenu à Dakar au Sénégal, du mardi 4 au jeudi 6 novembre 2025, les dirigeants et acteurs du secteur ont appelé à une exploitation optimale et souveraine des ressources naturelles du continent. Placée sous le thème « Les ressources minérales, un levier de souveraineté économique », la rencontre réunit décideurs publics, industriels et investisseurs venus de toute l'Afrique de l'Ouest. Le Président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a ouvert les travaux au Centre international de conférence Abdou Diouf. La double représentation ivoirienne, conduite, d'une part, par Yao Kouamé Raoul, Directeur de la Recherche et de l'Exploration minière à la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI), et d'autre part, par Kouassi Arnaud, Conseiller technique du ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, a rappelé l'objectif de la mission ivoirienne au Salon, à savoir « présenter les opportunités d'investissements dans le secteur minier ivoirien et particulièrement les projets portés par la SODEMI, sponsor associé de l'édition ».

CAFÉ ET CACAO « ZÉRO DÉFORESTATION » : LE CONSEIL DU CAFÉ-CACAO RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT

Le Conseil du Café-Cacao (CCC) organise, du mercredi 5 au samedi 8 novembre 2025, à Yamoussoukro, un atelier bilan sur son programme d'agroforesterie. Dans une note publiée sur sa page Facebook, l'agence de gestion de ces deux spéculations souligne que cette session vise à réaffirmer son engagement pour une production de café et de cacao « zéro déforestation ». En fait, il s'agit d'un double atelier. Le premier, consacré au bilan du projet de reforestation pour la campagne 2024-2025, s'est déroulé, le mercredi 5 novembre. Le second, qui se tient du 6 au 8 novembre, porte sur le lancement des antennes régionales de la Plateforme nationale de coordination des initiatives en agroforesterie et carbone. La GIZ, l'agence allemande de coopération internationale, prend part aux réflexions qui visent à définir le champ d'action des antennes régionales de la plateforme nationale dédiée à l'agroforesterie et au carbone.

RÉFORME DE L'IMPÔT FONCIER : LA DGI INTRODUIT DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR 2025

La Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé, mercredi dernier, dans un communiqué officiel signé par son Directeur général, Ouattara Sié Abou, l'adoption de mesures exceptionnelles destinées à encadrer l'application de la réforme de l'impôt foncier pour l'exercice 2025. Ces dispositions visent à corriger les effets de la nouvelle base d'imposition introduite par l'article 28 de l'Annexe fiscale 2025, qui a profondément modifié les règles de calcul de cet impôt. La réforme introduit en effet un changement majeur : la valeur marchande des biens remplace désormais les valeurs vénale et locative comme référence pour le calcul de l'impôt sur le patrimoine foncier, aussi bien pour les propriétés bâties que pour les terrains non bâties non productifs de revenus.

PORT D'ABIDJAN / POUR RENFORCER SES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES : ABIDJAN TERMINAL RÉCEPTIONNE DEUX NOUVEAUX PORTIQUES DE QUAI

Abidjan Terminal, concessionnaire du premier terminal à conteneurs du Port Autonome d'Abidjan (PAA), a réceptionné, le 2 novembre 2025, deux nouveaux portiques de quai (Sts – Ship To Shore), destinés à renforcer et à moderniser sa flotte d'équipements de manutention, portant à sept le nombre de portiques de quai détenus par Abidjan Terminal. Financés à hauteur de 14,6 milliards de FCFA, ces deux portiques de dernière génération disposent d'une portée supérieure à 47 mètres et d'une capacité de levage de plus de 65 tonnes, leur permettant d'opérer avec efficacité les navires accostant sur ses quais. « Ces investissements témoignent d'une vision partagée qui vise à amorcer une nouvelle ère pour notre port, au lendemain de son 75^e anniversaire. Ces portiques viennent renforcer la complémentarité des terminaux portuaires d'Abidjan, consolidant ainsi notre position de hub portuaire moderne, compétitif et tourné vers l'avenir », a félicité Hien Sié, directeur général du PAA.

BOUAKÉ / ALIMENTATION : PLUSIEURS TONNES DE BOISSONS PROHIBÉES ET PÉRIMÉES DÉCOUVERTES DANS UN RESTAURANT

Dans le cadre de la lutte contre la vente de produits périmés et prohibés sur les marchés de la région de Gbéké, le Directeur régional du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Petites et moyennes entreprises (PME), Fadiga Mamadou, intensifie les opérations de contrôle. Le mercredi 5 novembre 2025, ses équipes ont procédé à une importante saisie de boissons alcoolisées prohibées et périmées, dans un restaurant situé à Air-France 2, à Bouaké. L'intervention s'est déroulée en présence des forces de l'ordre et des agents de la Direction régionale du commerce. Les produits saisis étaient stockés dans une résidence utilisée également comme restaurant. Plusieurs cartons, sacs et emballages contenant des boissons ont été retrouvés dans différents espaces, des chambres du rez-de-chaussée jusqu'au premier étage. Il s'agissait de boissons alcoolisées conditionnées en petits sachets, en bidons et en grandes bouteilles.

ÉCOLE DE LA 2E CHANCE / FORMATION EN FROID ET CLIMATISATION : 104 APPRENANTS REÇOIVENT LEUR CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

C'est la concrétisation de la politique nationale de valorisation des métiers techniques et professionnels prônée par le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Koffi N'Guessan. Grâce à un partenariat avec l'entreprise Daikin, depuis l'inauguration du centre de formation d'apprentissage Daikin en froid et climatisation (CeFA) en 2024, ce sont 5 cohortes qui se sont succédé pour un effectif total de 122 apprenants. Ces jeunes sont de la Côte d'Ivoire et de différents pays de la sous-région, notamment de la Guinée-Bissau qui présente le plus fort contingent sous-régional. Sur cet effectif, ce sont 104 apprenants qui ont obtenu leur Certificat de qualification professionnelle (CQP) après une évaluation réalisée avec les professionnels du secteur. Lors de la cérémonie de remise des parchemins, le 4 novembre, au foyer du lycée technique d'Abidjan-Cocody, le ministre Koffi N'Guessan a rappelé que ce projet de formation en froid et climatisation vise à fournir aux apprenants des compétences techniques immédiatement utilisables sur le marché du travail, tout en répondant aux besoins réels des entreprises du secteur du froid et de la climatisation.

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2025, À DOHA : LA CÔTE D'IVOIRE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT SOCIAL INCLUSIF

La Côte d'Ivoire a participé au deuxième Sommet mondial pour le développement social tenu, du 4 au 6 novembre 2025, à Doha, au Qatar. Cet événement a réuni près de 30 Chefs d'État et de gouvernement, 80 ministres, ainsi que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Antonio Guterres, la présidente de l'Assemblée générale de l'ONU, Annalena Baerbock, et Mamadou Touré, ministre ivoirien de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. Prenant la parole au nom du gouvernement ivoirien, Mamadou Touré a salué l'organisation exemplaire de ce Sommet par l'État du Qatar, avant de souligner la pertinence du thème retenu, qui « traduit avec justesse l'urgence d'agir collectivement pour réduire la pauvreté, promouvoir le travail décent, renforcer la justice sociale et protéger les plus vulnérables dans un contexte mondial marqué par de multiples crises ». Face aux défis persistants, notamment dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'accès équitable aux

services sociaux de base, de la création d'emplois massifs et décents pour les jeunes, Mamadou Touré a réaffirmé l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur d'un développement inclusif.



LA CÔTE D'IVOIRE FACE À LA CYBERCRIMINALITÉ : UN DÉFI DE TAILLE À RELEVER

La Côte d'Ivoire est confrontée à une recrudescence de la cybercriminalité, avec une augmentation alarmante de 84% des plaintes enregistrées entre 2022 et 2024. Selon les chiffres de la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC), les infractions les plus courantes incluent l'escroquerie sur internet, l'utilisation frauduleuse d'éléments d'identification et l'atteinte à l'honneur et à l'image. En 2024, le préjudice financier lié à la cybercriminalité s'est élevé à 6,9 milliards de FCFA, en baisse de 24 % par rapport à 2023. Cependant, ce chiffre reste préoccupant et souligne la nécessité de renforcer les mesures de lutte contre la cybercriminalité. Face à cette situation, les autorités ivoiriennes ont lancé plusieurs actions pour lutter contre la cybercriminalité. La PLCC a mené des campagnes de sensibilisation auprès des populations pour prévenir les agressions cybercriminelles. La cybercriminalité est un défi de taille pour la Côte d'Ivoire. Les autorités entendent continuer à renforcer leurs actions pour protéger les citoyens et les entreprises contre les menaces cybercriminelles.



SEMAINE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LA 34^e ÉDITION LANCÉE À KORHOGO

La 34^e édition de la Semaine nationale de la sécurité routière a été officiellement lancée, lundi 3 novembre 2025, à Korhogo, au carrefour de l'Université. Placée sous le thème « Le système d'éclairage et le dispositif de signalisation sur la voie publique : importance et utilité », cette initiative du ministère des Transports vise à renforcer la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques de conduite et la prévention des accidents de la route. A cette occasion, le directeur régional des Transports, Sinali Traoré, a rappelé que cette campagne s'inscrit dans la volonté du gouvernement d'intensifier les actions de prévention routière. « Les systèmes d'éclairage et de signalisation sont essentiels pour être vus et pour voir. Leur absence ou leur défaillance sur les véhicules est souvent à l'origine de drames évitables », a-t-il souligné.



PLUSIEURS MOTOS SAISIES HIER, À MARCORY PAR LA POLICE POUR VIOLATION D'INTERDICTION

Des agents de la Police nationale chargés de la fluidité de la circulation ont saisi plus d'une dizaine de motos, hier, jeudi 6 novembre 2025, sur le boulevard Félix Houphouët-Boigny, à hauteur du Grand-Carrefour de Marcory. Il s'agit d'engins ayant violé la mesure du District autonome d'Abidjan les interdisant d'y circuler.



« CMU ZÉRO COTISATION » À ABOBO-DOUMÉ : LA CARAVANE POSE SES VALISES POUR UNE ADHÉSION MASSIVE

Dans le cadre de la Caravane « CMU Zéro Cotisation », le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, dans le cadre de la sensibilisation de masse et de la mobilisation des populations à l'adhésion à la Couverture Maladie Universelle (CMU) a posé ses valises, hier, jeudi 6 novembre 2025, dans la commune d'Attecoubé, notamment dans le sous quartier d'Abobo-Doumé. Cette initiative s'inscrit dans la volonté du ministre Adama Kamara de permettre à toutes les populations ivoiriennes, où qu'elles se trouvent, de bénéficier effectivement de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et de profiter de la mesure exceptionnelle « Zéro cotisation », instaurée par le Gouvernement lors de la célébration officielle de la Fête du Travail, le 1er mai 2025. Pour cette première étape, les équipes du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) ont sillonné les cours, marchés, quartiers reculés et berges lagunaires d'Abobo-Doumé afin de sensibiliser, informer et mobiliser les populations autour des avantages concrets de la « CMU Zéro Cotisation ».

SANTÉ PUBLIQUE : DES VIRUS RESPIRATOIRES CIRCULENT EN CÔTE D'IVOIRE

La grippe, la Covid-19 et l'infection au virus respiratoire Syncytial font l'objet d'une surveillance épidémiologique conduite par l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) et l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI), à travers un réseau sentinelle composé de dix (10) sites, dont cinq (5) à Abidjan et cinq (5) autres à l'intérieur du pays. L'information a été donnée, jeudi 06 novembre 2025, par le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle sur sa page officielle Facebook. « Les données du réseau indiquent que les taux de positivité hebdomadaire de la grippe et de la Covid-19 enregistrés dans les sites sentinelles au 05 novembre 2025 sont en deçà du seuil épidémique. Le réseau suit au quotidien la circulation des virus respiratoires et investigue les alertes. La tendance actuelle de l'évolution des cas et la dynamique de circulation des virus respiratoires sous surveillance, ne permettent pas de conclure à une épidémie de grippe ou de Covid-19 en Côte d'Ivoire », précise le ministère.

RÉSIDANAT MÉDICAL : L'UFHB ENGAGE UNE RÉFORME POUR FORMER DES PRATICIENS D'EXCELLENCE

Ce mardi 4 novembre 2025, l'hôtel Suprême de Grand-Bassam a abrité l'ouverture de l'atelier de finalisation des outils techniques du résidanat dans les Unités de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences de la santé. Pendant trois jours, enseignants-chercheurs, responsables d'UFR, représentants des ministères de tutelle, partenaires institutionnels et étudiants plancheront sur les dispositifs pédagogiques et administratifs destinés à encadrer ce programme. Objectif : professionnaliser la formation médicale, optimiser la répartition des étudiants sur l'ensemble du territoire et mobiliser des ressources humaines qualifiées pour renforcer le système sanitaire ivoirien. Prof. M'Bengue née Kouassi Aya Alphonsine, Directrice de l'UFR des Sciences Médicales de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) et présidente du comité de pilotage, a insisté sur l'importance de cette réforme.

ÉDUCATION NATIONALE : LA DOB INITIE UNE TOURNÉE NATIONALE DE SENSIBILISATION DES DCIO ET IO

Le lycée classique de Cocody a servi de cadre, le mardi 4 novembre 2025, au lancement officiel d'une tournée nationale de sensibilisation initiée par la Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB). Conduite par son premier responsable, Yewé Ségalé Stéphane, cette initiative s'inscrit dans la volonté du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA), dirigé par Prof. Mariatou Koné, de rapprocher davantage l'administration centrale de ses services déconcentrés. Face aux Directeurs de Centre d'Information et d'Orientation (DCIO) et Inspecteurs d'Orientation (IO) de la Direction régionale d'Abidjan 1, le directeur de la DOB a expliqué que cette tournée, qui parcourra tout le territoire ivoirien, vise, avant tout, à réduire la distance entre la Direction centrale et les administrés, et à favoriser un dialogue direct et constructif avec les acteurs de terrain. « Nos bureaux sont logés au Plateau, à l'immeuble Alpha 2000. Mais rester loin de nos collaborateurs et prendre des décisions à distance peut nous éloigner des réalités. Il est important de venir au contact, d'écouter, d'échanger et de comprendre », a-t-il souligné.

MISS UNIVERS 2025 EN THAÏLANDE : OLIVIA YACÉ FAIT DÉJÀ RAYONNER LA CÔTE D'IVOIRE

Portant fièrement son écharpe, c'est avec une énergie débordante et une gestuelle soignée qu'Olivia Yacé a fait résonner le nom de la Côte d'Ivoire dans la salle du Mgi Hall, à Bangkok, capitale de la Thaïlande. Elle a été classée première dans le top 20, après la cérémonie de présentation des reines de beauté. Vêtue d'une robe noire sublimée à la taille par des fils de chaîne scintillants et mettant en valeur sa belle silhouette, elle a fait son entrée sur le podium de la 74e édition de Miss Univers. C'était le 5 novembre, lors de la cérémonie de présentation des candidates. 119 prétendantes venues des quatre coins du monde, dont 15 africaines, prennent part à ce prestigieux concours de beauté international. Tout au long des 20 jours de la compétition qui se déroulera dans trois grandes villes de Thaïlande (Bangkok, Phuket et Pattaya), Olivia Yacé prévoit mettre en avant la richesse culturelle et artistique de son pays. Une manière

pour elle de faire voyager le monde au cœur de la Côte d'Ivoire, tout en valorisant ses créateurs et ses artisans. La grande finale aura lieu dans la nuit du 20 au 21 novembre.



PROTECTION SOCIALE DES ARTISTES : LA CNPS ET LE BURIDA SCELLENT UNE ALLIANCE

Depuis des décennies, la Côte d'Ivoire célèbre avec fierté ses artistes. Ces voix qui ont marqué nos mémoires, ces plumes qui ont raconté nos histoires, ces mains qui ont sculpté notre identité culturelle. Ils ont illuminé les scènes, bercé des générations entières et façonné notre patrimoine artistique. Pourtant, combien d'entre eux, après avoir donné le meilleur d'eux-mêmes, se retrouvent sans soutien à l'heure de la retraite ? C'est précisément à cette réalité douloureuse que la CNPS entend apporter une réponse concrète et durable. La réunion du 30 octobre a rassemblé des acteurs clés de cette initiative ambitieuse. Ouattara Karim, directeur général du BURIDA, et Éboué Victorien, directeur adjoint du recouvrement à la CNPS, ont mené, pour ce faire, les discussions dans un esprit constructif et partenarial afin que, grâce au Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI), les acteurs du monde culturel et artistique ivoirien puissent désormais bénéficier d'une couverture sociale complète et adaptée à leur statut professionnel particulier.



VU SUR LE NET

Société



UNESCO : LA CÔTE D'IVOIRE FÉLICITE, DR KHALED EL-ENANY, LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au nom du Gouvernement ivoirien, Sem Ramata Bakayoko-Ly, Ambassadeur, déléguée permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'Unesco a félicité le nouveau Directeur général de l'Unesco, Dr Khaled El-Enany, qui a été élu, le jeudi 6 novembre 2025, à Samarcande, à l'occasion de la 43e session de la conférence générale de l'Unesco. Candidat de la République arabe d'Égypte, au poste de Directeur général de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), il a été élu avec 172 voix sur 174 suffrages exprimés. Pour la représentante de la Côte d'Ivoire, cette élection ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Unesco et de la coopération internationale, en réaffirmant la vocation de l'Organisation à promouvoir, à travers l'éducation inclusive, la culture et la science, les fondements d'une paix durable dans le monde. Docteur en égyptologie et professeur à l'Université d'Helwan (Égypte), Dr El-Enany est reconnu comme l'un des plus grands spécialistes de l'histoire pharaonique.



APPRENTISSAGE ET ÉDUCATION DES ADULTES : LES ACTEURS NATIONAUX FORMES POUR L'ÉLABORATION DU SIXIÈME RAPPORT MONDIAL (GRALE 6)

Les points focaux des structures impliquées dans le processus d'élaboration du sixième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE 6) ont pris part, ce jeudi 6 novembre 2025, à Abidjan-Cocody, à un atelier de formation. Cette rencontre, initiée par le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation à travers la Direction de la Coordination et du Suivi des Programmes d'Alphabétisation (DCSPA), s'inscrit dans la démarche de suivi et d'évaluation du GRALE. Ce rapport, piloté par l'UNESCO, vise à mesurer les progrès réalisés en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes, à identifier les défis persistants et à orienter la mise en œuvre des recommandations issues de la Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA). L'atelier avait pour objectif principal de renforcer les capacités des participants afin de garantir une compréhension harmonisée du questionnaire, assurer une collecte de données de qualité, et une contribution pertinente de la Côte d'Ivoire à ce rapport mondial.



UN ACCORD TRIPARTITE SIGNÉ POUR RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES SERVICES DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE DES AÉRONEFS

Le Chef d'État-major de l'Armée de l'air (CEMAIR) de Côte d'Ivoire, Alfred N'Guessan Koffi, les directeurs généraux de l'Autorité nationale de l'aviation civile (ANAC), Sinaly Silué, et de l'Office national de la protection civile (ONPC), Amankou Kassi Gabin, ont procédé, jeudi 6 novembre 2025, au siège de l'ANAC à Abidjan - Port-Bouët, à la signature d'un accord tripartite visant à renforcer les capacités opérationnelles des Services de recherche et de sauvetage (SAR) des aéronefs en détresse sur le territoire ivoirien. Ce projet a pour objectif d'optimiser la couverture et l'efficacité des interventions SAR en cas d'incident ou d'accident d'aéronef survenant dans la zone de responsabilité de la Côte d'Ivoire, en temps de paix. La première phase de cette initiative, structurée en cinq étapes, porte sur l'implantation d'unités SAR dans plusieurs régions du pays. Six localités sont concernées à savoir, Abidjan, Bouaké, Korhogo, Man, San Pedro et Bondoukou.



L'ANAC VEUT CONCILIER DÉVELOPPEMENT AÉROPORTUAIRE ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

L'Autorité nationale de l'aviation civile (ANAC) a réaffirmé, jeudi 6 novembre 2025, son engagement à promouvoir une aviation respectueuse de l'environnement, à travers un atelier de sensibilisation sur la protection et la restauration de la biodiversité autour des zones aéroportuaires, organisé à Abidjan. Le directeur général de l'ANAC, Silué Sinaly, a souligné à l'ouverture des travaux la nécessité de concilier les impératifs économiques du transport aérien avec la préservation des écosystèmes fragiles qui entourent les aéroports. « Les aéroports exercent une pression croissante sur la nature. Il est essentiel de réduire notre empreinte écologique et d'intégrer la durabilité dans la gestion quotidienne de nos infrastructures », a-t-il déclaré. Selon M. Silué, la participation des collaborateurs de l'ANAC et des acteurs du secteur à cet atelier traduit la volonté collective de bâtir une aviation ivoirienne durable, consciente de ses responsabilités environnementales.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvciofficial



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRES

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale